

# Études et analyses

# L'insertion professionnelle des assistants de vie

Une photographie de l'insertion professionnelle à court terme des assistants de vie dépendance (ADVD) et des assistants de vie aux familles (ADVF) sortis de formation en 2017 dans le Grand Est.



Douze enquêtes d'insertion ont été réalisées au cours du premier semestre 2018 auprès de diplômés sortis de formation sanitaire et sociale en 2017 : six enquêtes auprès de diplômés du domaine sanitaire (ambulanciers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, puéricultrices) et six auprès de diplômés du domaine social (assistants de service social, conseillers en économie sociale familiale, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistants de vie). Ces enquêtes et l'ensemble des publications de la collection sanitaire et social sont des outils d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs de la formation sur le champ sanitaire et social.

Les données de cette publication sont issues de l'enquête par Internet et par téléphone réalisée par l'Oref (Observatoire Régional Emploi Formation) Grand Est, en partenariat avec les organismes de formation d'assistants de vie dépendance et d'assistants de vie aux familles du Grand Est, du 7 juin au 7 juillet 2018, auprès de l'ensemble des assistants de vie sortis de formation en 2017 (après une validation partielle ou complète du titre<sup>\*</sup>).

Les personnes ayant successivement obtenu en 2017 une validation partielle puis une validation totale de leur titre ont été considérées une seule fois dans le cadre de l'enquête.

Près de 1 200 personnes ont été interrogées. Parmi elles, 97 % sont des femmes et 52 % ont moins de 40 ans.

Les trois quarts sont sorties de formation avec une validation complète du titre ADVD/ADVF. Plus de la moitié (57 %) ont obtenu leur validation au cours du premier semestre 2017.

Le nombre de questionnaires exploitables s'élève à 565, soit un taux de réponse à l'enquête de 48 %.

L'échantillon des répondants a fait l'objet d'un redressement en fonction de l'organisme de formation, du sexe et de la tranche d'âge.

En ce qui concerne les personnes déclarant occuper deux emplois ou plus, l'enquête s'intéresse à l'emploi principal. De plus, les résultats sont présentés pour les personnes exerçant les fonctions du métier pour lequel elles se sont formées.

# SOMMAIRE

SITU	JATION DES ASSISTANTS DE VIE VIS-À-VIS DE L'EMPLOI	5
$\Diamond$	Quel accès à l'emploi ?	5
$\Diamond$	Quelles conditions d'emploi ?	5
$\Diamond$	Dans quels secteurs exercent les assistants de vie ?	5
PAR	COURS PROFESSIONNEL DEPUIS LA SORTIE DE FORMATION	6
$\Diamond$	Quelle vitesse d'insertion ?	6
$\Diamond$	Quelle démarche mise en œuvre pour accéder à l'emploi ?	6
PER	CEPTION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PAR LES ASSISTAN	TS
DE \	/IE	7
$\Diamond$	Quelle perception de l'emploi ?	7
$\Diamond$	Quelle perception de la formation ?	7
MOE	BILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES ASSISTANTS DE VIE EN EMPLOI	8
<b>♦</b>	Où travaillent les assistants de vie ?	8
$\Diamond$	Quels sont les types de mobilité ?	8
DÉF	INITIONS ET GLOSSAIRE	. 9

# Situation des assistants de vie vis-à-vis de l'emploi

# QUEL ACCÈS À L'EMPLOI?

En juin 2018, entre six et dix-sept mois après l'obtention de leur diplôme en 2017, 92 % des assistants de vie sont actifs: 70 % occupent un emploi et 22 % en recherchent un. Calculé sur ces actifs, l'indicateur de chômage s'établit à 24 %, un niveau légèrement inférieur à celui relevé lors de l'enquête précédente (29 %).

S'agissant des personnes actuellement en recherche d'emploi, près de six sur dix ont travaillé depuis la sortie de formation. Un poste d'assistant de vie a généralement été occupé. Quatre diplômés au chômage ayant travaillé sur dix ont exercé une activité professionnelle pendant plus de six mois. La perte du dernier emploi est due dans plus d'un cas sur deux à une fin de CDD. Ajoutons que parmi le public en recherche d'emploi, les trois quarts visent un poste qui corresponde à la formation ADVD/ADVF suivie.

# QUELLES CONDITIONS D'EMPLOI?

Parmi les diplômés en emploi, plus de huit sur dix exercent des fonctions d'assistant de vie. Les personnes dont ce n'est pas le cas, en poste ou non dans le champ médicosocial, seraient pour près des deux tiers à ne pas chercher à être assistant de vie.

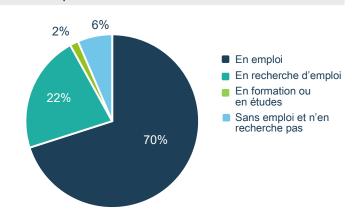
Les deux tiers des diplômés en emploi sont recrutés en CDI. Contrairement à d'autres formations, ce résultat est peu impacté par la période de l'année à laquelle le diplôme a été obtenu. Cela laisse supposer qu'un CDI peut être proposé dès l'entrée dans la vie active, sans passer au préalable par un contrat de courte durée.

Le temps partiel concerne 70 % des emplois (dont 18 % d'un temps inférieur ou égal à 50 %) ; il s'agit d'un choix dans plus d'un cas sur deux. Relevons en parallèle la faible part de situations de multi-employeur, seuls 9 % des assistants de vie occupant deux emplois ou plus au moment de l'enquête.

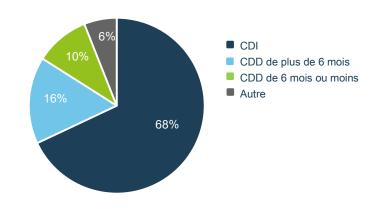
# DANS QUELS SECTEURS EXERCENT LES **ASSISTANTS DE VIE?**

Avec huit emplois sur dix, l'aide à domicile est de loin le secteur d'activité employeur le plus important. La forme associative constitue le premier statut détenu par les employeurs d'assistants de vie (52 %), devançant les entreprises privées (29 %).

### # Situation professionnelle des assistants de vie

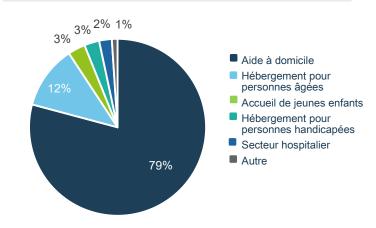


### # Statut de l'emploi détenu par les assistants de vie



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

# # Secteur d'activité où travaillent les assistants de vie



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

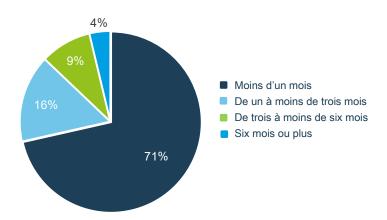
# Parcours professionnel depuis la sortie de formation

# QUELLE VITESSE D'INSERTION?

Après la sortie de formation, l'insertion professionnelle s'avère rapide pour les assistants de vie : sept sur dix ont accédé à l'emploi en moins d'un mois. En outre, près de la moitié déclarent avoir eu le choix entre plusieurs possibilités d'embauche.

Les changements d'emploi apparaissent plutôt élevés dans les mois qui suivent l'obtention du diplôme. En effet, le poste occupé au moment de l'enquête n'est pas le premier pour un quart des personnes.

# # Temps d'accès à un emploi après la sortie de formation

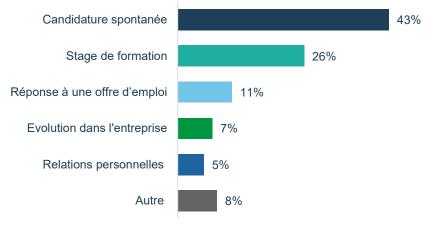


Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

# QUELLE DÉMARCHE MISE EN OEUVRE POUR ACCÉDER À L'EMPLOI?

Pour trouver leur travail, le recours aux candidatures spontanées a été la démarche privilégiée par plus de 40 % des diplômés. Par ailleurs, un quart des assistants de vie occupent leur emploi dans une structure où ils ont effectué un stage lors de la formation.

# # Démarche ayant permis d'accéder à l'emploi actuel



Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

# Perception de l'emploi et de la formation par les assistants de vie

# QUELLE PERCEPTION DE L'EMPLOI?

Concernant l'emploi occupé au moment de l'enquête, le critère de motivation qui prédomine se rapporte au type de public pris en charge.

La plupart des assistants de vie émettent une appréciation favorable vis-à-vis de leur emploi. Ils sont respectivement 36 % et 56 % à se dire assez satisfaits, voire très satisfaits du poste qu'ils occupent.

Lorsqu'elle a été exprimée, l'insatisfaction provient d'une surcharge de travail, du niveau de salaire, d'un manque de reconnaissance professionnelle et/ou de longs déplacements domicile-travail.

# QUELLE PERCEPTION DE LA FORMATION ?

Toutes situations professionnelles confondues au moment de l'enquête, les assistants de vie diplômés en 2017 font part d'un fort sentiment de satisfaction sur la formation reçue (stages compris). Ils sont ainsi respectivement 33 % et 59 % à juger leur formation assez ou très satisfaisante.

Si l'on considère les diplômés en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie et ceux en recherche d'emploi, près de 60 % envisagent de suivre une autre formation professionnelle (diplômante ou non) dans les trois ans à venir.

Rappelons ici que le titre d'assistant de vie offre des possibilités de passerelle vers les diplômes du secteur social et médicosocial. En conséquence, plus de quatre personnes sur dix avec un projet de formation arrêteraient leur choix sur le métier d'aide-soignant. Ils seraient également plus d'un sur dix à vouloir se diriger vers le métier d'accompagnant éducatif et social.

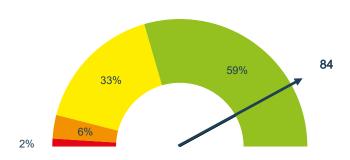
Des projets de perfectionnement professionnel sont également indiqués. Ils peuvent inclure pour ceux détenant une validation partielle de leur titre, l'obtention des blocs de compétences manquants. Ils regroupent aussi des formations dans le domaine de l'aide aux personnes handicapées (dont l'acquisition du bloc de compétences complémentaire au titre ADVF : accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile).

# # Niveau de satisfaction dans l'emploi actuel 84 56% 36%

Note de lecture : l'indicateur de 84 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

■ Très satisfait Assez satisfait Plutôt insatisfait Très insatisfait

### # Jugement porté sur la formation d'assistant de vie



Note de lecture : l'indicateur de 84 correspond à la différence entre le pourcentage de satisfaits et le pourcentage de non satisfaits

Base : Ensemble des assistants de vie



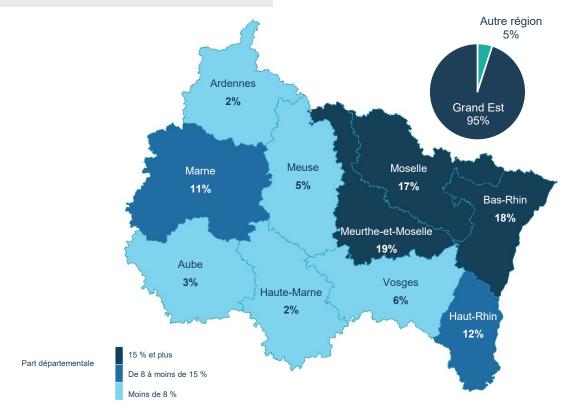
Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie et demandeurs d'emploi ayant un projet de formation

# Mobilité géographique des assistants de vie en emploi

# OÙ TRAVAILLENT LES ASSISTANTS DE VIE?

95 % des diplômés assistants de vie de 2017 travaillent en région Grand Est, une proportion similaire à celle relevée lors de l'enquête précédente (97 %). Plus précisément, plus de la moitié exercent leur activité dans l'un des trois départements suivants : Moselle, Bas-Rhin et Meurthe-et-Moselle.

# # Département du lieu de travail des assistants de vie



Lecture de la carte : 18 % des assistants de vie travaillent dans le Bas-Rhin

Base : Actifs en emploi exerçant des fonctions d'assistant de vie

# QUELS SONT LES TYPES DE MOBILITÉ ?

La mobilité géographique des assistants de vie, entre la # Mobilité domicile-travail des assistants de vie résidence principale et le lieu de travail, est avant tout d'ordre intra-départemental : 95 % d'entre eux exercent leur activité au sein du département où ils demeurent.

95 % des assistants de vie ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est, tandis que 4 % ont leur résidence principale et exercent en dehors de la région Grand Est.

La proportion de ceux qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent en dehors s'élève à 1 %.



# **Définitions & Glossaire**

# **DÉFINITIONS**

- → Actifs : personnes en emploi et au chômage
- → Taux d'emploi : nombre de diplômés qui se déclarent en emploi divisé par le nombre total de diplômés
- → Taux de mobilité domicile-travail intra-départementale : part des diplômés qui travaillent dans le département de leur résidence principale
- → Taux de mobilité domicile-travail intra-régionale : part des diplômés qui ont leur résidence principale et travaillent dans le Grand Est
- → Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Grand Est Autres régions : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans le Grand Est et travaillent dans une autre région de France ou à l'étranger
- → Taux de mobilité domicile-travail interrégionale Autres régions Grand Est : part des diplômés qui ont leur résidence principale dans une autre région de France et travaillent dans le Grand Est

# **GLOSSAIRE**

→ ADVD : Assistant de Vie Dépendance

→ ADVF : Assistant de Vie aux Familles

→ CDD : Contrat à Durée Déterminée

→ CDI : Contrat à Durée indéterminée

# oref.grandest.fr



# Les 8 collections de l'OREF



# Réalités Emploi-Formation

### Observer

Une vue d'ensemble de la relation « emploi-formation » en région, dans les territoires et les secteurs d'activités.



Tableaux de bord

# Suivre

Des synthèses régionales sur l'emploi, le marché du travail, la formation en région. Des documents actualisés en permanence.



Études et analyses

# Approfondir

Des informations-clés aisément exploitables pour faciliter et approfondir la réflexion sur un sujet ou un secteur donné.



Réflexions prospectives

# Anticiper

Des éléments d'anticipation : tendances perceptibles et défis concernant la formation sur la relation « emploiformation ».



Sanitaire et social

# Observer le SaSo

Une observation du domaine Sanitaire et Social unique en région. Des documents variés pour comprendre le présent et éclairer l'avenir.



Mieux comprendre

### Comprendre

Des clés de lecture pour faire le point ou mieux comprendre les chiffres et les concepts « emploi-formation ».



Médias

# S'informer

Des outils pour rester informé.



**Documents outils** 

# Aider

Des outils pour aller plus loin.

**OREF Grand Est** - Tél. 03 88 15 66 08

Web: oref.grandest.fr / Twitter: @orefgrandest

Maison de la Région, site de Strasbourg

1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex

Maison de la Région, site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS 70441

51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Région Grand Est, site de Metz, Lycée Schuman 4, rue Monseigneur Pelt - BP 45138 57074 METZ Cedex 03



